



ACCORD ENTRE LES 2 PARTIES

Nous sommes responsables du chargement de vos biens peu importe le service demandé.

Nous sommes responsables du transport de vos biens peu importe le service demandé.

Tous les déplacements au chantier pour établir un devis sont gratuits.

Il est demandé lors de la signature, 30% d'arrhes pour les prestations (initiale, principale et générale).

Les 70% restants seront réglés le jour du déchargement avant l'ouverture du camion.

SONT À LA RESPONSABILITÉ DU CLIENT:

- Lors du service initial, si au jour du déménagement, les éléments ne sont pas démontés, il y aura des frais supplémentaires.
- Si le lieu du déchargement est à plus de 10kms de l'adresse initiale du déchargement, il y aura des frais supplémentaires.
- Au-delà de 5 jours de décalage de la date prévue du déménagement, il y aura 15% de frais supplémentaires.
- Au jour du déménagement, au moment du départ ou l'arrivée, si l'ascenseur est en panne, la route barrée, des travaux devant la maison ou d'autres inconvénients, cela causera des frais supplémentaires.
- Toutes les demandes à la mairie pour les places de stationnement du camion et route barrée.

Après le blocage des dates et l'acceptation du devis, l'annulation du déménagement vous sera demandé entièrement payé.

A....., le.....

Signature avec mention «Lu et approuvé, bon pour accord»